

Accusé de réception en préfecture  
049-200071876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023



Caloptéryx éclatant - ©Aurore Taquet

# RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023



Communauté d'Agglomération  
Saumur Val de Loire  
11 rue du Maréchal Leclerc  
CS 54030 - 49408 Saumur Cedex  
Tél. 02 41 40 45 50  
[www.saumurvalde Loire.fr](http://www.saumurvalde Loire.fr)



# SOMMAIRE



P 06 - INGÉNIERIE ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

P 10 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ

P 18 - EAU ET ASSAINISSEMENT

P 22 - ENVIRONNEMENT

P 33 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

P 44 - CULTURE

P 48 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET COMMANDES PUBLIQUES



Mesdames et Messieurs,

Vous le savez, depuis le début du mandat, l'environnement, au sens large du terme, est, au même titre que le développement économique et les services au public, une priorité dans la politique que mène la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Plan de Sobriété Saumurois, Plan Climat-Air-Énergie Territorial, Schéma directeur des Énergies renouvelables... tout un ensemble de mesures et d'actions est en place pour faire face aux enjeux qui menacent notre planète comme la réduction de nos consommations d'énergies ou encore la gestion de nos ressources naturelles.

L'eau, cette richesse qui sera à préserver demain encore plus qu'aujourd'hui ; Le solaire, cette énergie renouvelable à développer encore plus pour tendre vers un territoire à énergie positive ; Les mobilités douces, gage d'une réelle diminution des émissions de gaz à effet de serre ; La rénovation énergétique, des travaux d'isolation pour réduire les factures d'électricité ; Vous l'aurez compris, nous agissons toutes et tous, élus et agents de la collectivité, dans le seul but de réduire nos consommations d'énergie. Pour autant, il nous faut encore continuer à amplifier notre action pour que ces mesures s'inscrivent dans nos habitudes de vie et ne soient plus des freins, des contraintes, des efforts.

En osant le vert, l'Agglomération Saumur Val de Loire a bel et bien pris le virage de sa Rêvolution pour créer ensemble LE territoire qui répond aux besoins de ces habitants en matière d'alimentation, de santé, d'habitat, de mobilité, de culture...

Ce rapport de Développement Durable permet de présenter les nombreuses avancées et résultats positifs de l'action de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, tout en identifiant le chemin restant à parcourir. Une place importante est donnée aux éléments chiffrés et aux indicateurs, et ce pour permettre, dans un souci de transparence, d'évaluer et de suivre dans le temps le bilan notre action.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**Jackie Goulet Claisse**  
Président de la Communauté  
d'Agglomération Saumur Val de Loire  
Maire de la Ville de Saumur

# CLE DE LECTURE : LA DÉMARCHE TERRITOIRE ENGAGÉ CLIMAT AIR ÉNERGIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La démarche de labellisation Climat-Air-énergie de l'ADEME est un outil d'origine européenne (European Energy Award) qui permet aux collectivités d'améliorer leur politique énergie-climat.

Ce label distingue la performance des meilleures politiques et actions climat-air-énergie d'une collectivité. L'attribution du label se fait via une évaluation à partir d'un catalogue unique au niveau européen et un référentiel national d'aide à l'évaluation qui comprend 61 actions et 500 points qui traitent des compétences de l'Agglomération et des actions des services pour mettre en œuvre les politiques publiques. Le label est attribué sur la base des compétences et de la sphère d'influence de la collectivité et se fait par un auditeur externe et indépendant.

Les niveaux de labels correspondent à des pourcentages de réalisation (rapport entre les actions réalisées et le potentiel d'actions maximum de la collectivité) :



Le label est attribué pour 4 ans. Au-delà, la collectivité est ré-auditée pour suivre les progrès réalisés et lui permettre de conserver sa distinction.

## DOMAINES DU LABEL

D1	Développement territorial
D2	Patrimoine de la collectivité
D3	Approvisionnement en énergie et eau, assainissement
D4	Mobilité
D5	Organisation interne
D6	Communication et coopération



Depuis 2019, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et la Ville de Saumur sont engagées dans la démarche Territoire Engagée Transition Écologique, label Climat-Air-Énergie de l'ADEME. Pendant 4 ans, elles ont travaillé sur la structuration d'une politique climat-air-énergie et sur la mise en œuvre opérationnelle des actions afin d'atteindre le premier palier du label. Cette politique a été récompensée par la Commission Nationale du Label (CNL) qui s'est réunie le 5 avril 2023 pour évaluer le dossier des deux collectivités. Elles ont obtenu les 2 étoiles du label Climat-Air-Énergie avec un score de **38,1 %**. Le label est octroyé pour 4 ans. Durant ce nouveau cycle, les collectivités doivent poursuivre leurs efforts pour progresser vers le niveau supérieur.

Ainsi, 10 axes de progressions ont été priorisés pour atteindre les 50% (3 étoiles) d'ici 2027.

## AXES DE PROGRESSION POUR 2023-2027 DÉFINIS DANS LE CADRE DU LABEL

A1	Former et mobiliser agents et élu.es (sobriété, adaptation au changement climatique, accompagnement aux changements de comportement...)
A2	Systématiser la politique d'achats durables
A3	Tendre vers un schéma directeur du patrimoine en intégrant des objectifs climat, air, énergie
A4	Intégrer des exigences développement durable dans les projets d'aménagements
A5	Intégrer la vulnérabilités au changement climatique dans les différentes politiques publiques
A6	Soutenir la rénovation des logements en intégrant des objectifs climat, air, énergie
A7	Poursuivre la dynamique d'économie circulaire
A8	Engager une démarche de tourisme durable
A9	Réaliser l'évaluation climat du budget
A10	Suivre et évaluer nos actions (indicateurs de suivi, COPIL/COTEC, tableau de bord...)

Certaines actions présentes dans ce rapport de développement durable contribuent au label Territoire Engagé Transition Écologique « Climat-Air-Énergie » (TETE-CAE).

L'exemple ci-dessous permet de voir comment les identifier :



*signifie que l'action contribue au label en s'inscrivant dans le domaine D2 - Patrimoine de la collectivité en lien avec les axes de progression A3 - Tendre vers un schéma directeur du patrimoine en intégrant des objectifs climat, air, énergie et A4 - Intégrer des exigences développement durable dans les projets d'aménagements.*

Accusé de réception en préfecture  
049-200071876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

CENTRE  
AQUATIQUE  
PHILIPPE RIVAIN

# INGÉNIERIE ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE SAUMUR

Accusé de réception en préfecture  
049-200074876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

La médiathèque communautaire de Saumur est composée de 2 bâtiments : un datant de 1968 et un de 1995.



## Travaux sur le bâtiment de 1968 :

- Isolation thermique par l'extérieur des façades
- Remplacement des menuiseries existantes en bois en simple vitrage par des menuiseries isolantes
- Découplage hydraulique des 2 bâtiments (création d'une sous station pour l'ancien bâtiment)
- Local du fonds de livres anciens : adaptation du chauffage et mise en place d'un système de traitement d'air avec une hygrométrie adaptée

## Travaux sur les 2 bâtiments :

- Mise en place de brise-soleils fixes pour les surfaces vitrées concernées
- Remplacement des appareils d'éclairage dans les zones concernées
- Mise en place d'une centrale de traitement de l'air - ventilation double flux sur l'ensemble du bâtiment
- Mise en place d'une climatisation pour l'ensemble du site (hors stockage et sanitaire)

Malgré la mise en place d'une climatisation, les travaux de rénovation énergétique permettent de réaliser des économies d'énergie non négligeables.



Lutte contre le changement climatique	++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	++
Épanouissement de tous les êtres humains	++
Cohésion sociale et solidarité	+
Modes de production et de consommation responsables	++

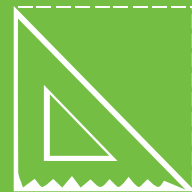


## 12 mois

de travaux (du 1<sup>er</sup> février 2023  
au 30 janvier 2024)

## 1 634 194 €

de travaux (hors taxes)



## 2 340 m<sup>2</sup>

de surface de travaux

## 13,4 %

d'économie  
sur le coefficient primaire





# 10 mois

de travaux (du 1<sup>er</sup> septembre 2022  
au 30 juin 2023)

# 718 000 €

de travaux (hors taxes)



# 1 700 m<sup>2</sup>

de surface de travaux

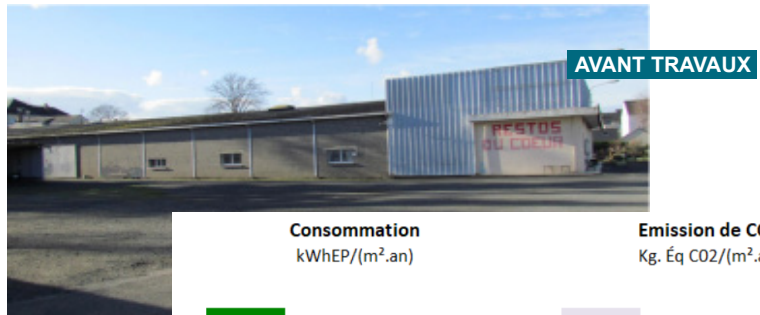
# 81,4 %

d'économie  
sur le coefficient primaire

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOCAUX DES RESTOS DU CŒUR POUR INTÉGRATION DE L'OUTIL EN MAIN

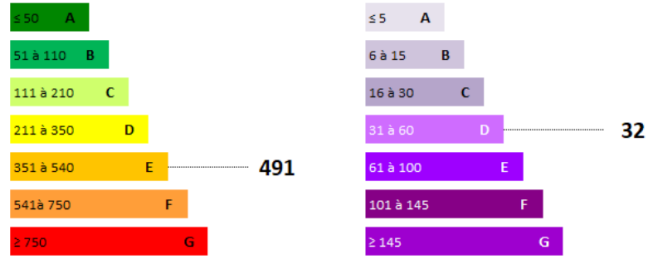
La rénovation énergétique a concerné 1 700 m<sup>2</sup> dont 677 m<sup>2</sup> aménagés pour l'association L'outil en main.

- Isolation des murs par l'extérieur
- Remplacement des menuiseries simple vitrage
- Isolation des toitures après désamiantage
- Ventilation simple flux des sanitaires
- Mise en place d'éclairage en LED



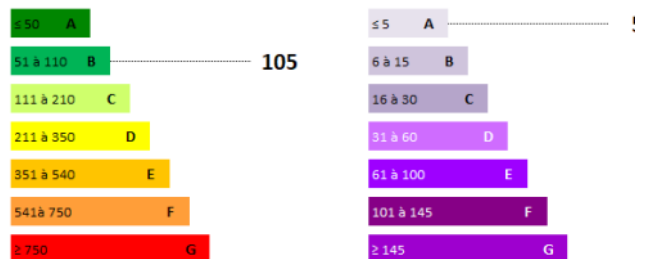
Consommation  
kWhEP/(m<sup>2</sup>.an)

Emission de CO2  
Kg. Éq CO2/(m<sup>2</sup>.an)



Consommation  
kWhEP/(m<sup>2</sup>.an)

Emission de CO2  
Kg. Éq CO2/(m<sup>2</sup>.an)



Lutte contre le changement climatique	+++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	++
Épanouissement de tous les êtres humains	++
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	++



# INSTALLATION DU SYSTÈME ONSEN À LA PISCINE DE LONGUE-JUMELLES

Accusé de réception en préfecture  
049 200071816-20234116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

Chaque jour, l'eau des bassins est renouvelée en fonction de la fréquentation de la piscine. Réglementairement, l'eau est renouvelée à raison de 30 litres d'eau/jour/baigneur, que l'on appelle « débit de fuite ».

A la piscine de Longué-Jumelles, le système ONSEN a été installé. Il permet de :

- Récupérer les « débits de fuite » réglementaires pour laver les filtres. L'eau est stockée dans une cuve et permet de ne plus utiliser d'eau « neuve » pour laver les filtres
- Récupérer les calories des eaux grises pour préchauffer l'eau neuve qui entre dans les bassins

## PERSPECTIVES

- Début 2024, ce même système ONSEN sera installé sur la piscine Val de Thouet

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	++

# RECUPERATION DES EAUX EXTÉRIEURES DES PISCINES

Sur les piscines de Saumur (Val de Thouet), de Longué-Jumelles et de Brain-sur-Allonnes, les eaux de lavage des filtres sont récupérées pour arroser les végétaux et nettoyer les routes (balayeuses).

## Volumes d'eau récupérés :

Saumur - Val de Thouet :  
80 m<sup>3</sup> d'eau/semaine sur toute l'année. Récupération depuis l'été 2022 : 80 m<sup>3</sup> x 52 sem = **4 160 m<sup>3</sup>**

Longué-Jumelles :  
50 m<sup>3</sup> d'eau/semaine sur toute l'année. Récupération depuis juin 2023 : 50 m<sup>3</sup> x 28 sem = **1 400 m<sup>3</sup>**

Brain-sur-Allonnes :  
30 m<sup>3</sup> d'eau/semaine sur 2 mois (l'été). Récupération depuis l'été 2022 : 9 sem x 30 m<sup>3</sup> = **270 m<sup>3</sup>**



Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	++



**50 m<sup>3</sup>**

d'eau récupérés et réutilisés  
par semaine

**2 500 m<sup>3</sup>**

d'eau économisés par an



**5 830 m<sup>3</sup>**

d'eau récupérés en 2023  
sur les 3 piscines

Accusé de réception en préfecture  
049-200071876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ

# CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Accusé de réception en préfecture  
04/20/0071876-20234116-2023-116-DC-D  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

L'élaboration de la Charte forestière de Saumur Val de Loire initiée en 2021 s'est terminée par son approbation et sa signature en juin 2023.

L'animation du plan d'actions démarre. Il doit permettre de répondre aux 5 grands enjeux :

- Produire du bois durablement et valoriser la ressource
- Préserver les rôles environnementaux des forêts
- Prendre en considération l'augmentation du risque incendie sur nos forêts et boisements
- Dynamiser la filière bois du territoire
- Assurer un avenir à nos forêts dans un contexte de changement climatique



Signature de la charte forestière le 15 juin 2023



La Charte forestière a été élaborée en concertation avec tous les acteurs de la filière forêt bois locale.

Les actions en cours :

- Cycle découverte de la filière forêt bois
- Stratégie de plantations de 10 000 arbres par an
- Appel à projet « Plantons aussi en ZAE »
- Récolte d'arbres à maturité
- Valorisation locale et reboisement
- Animation tout public : festival Nuits des forêts
- Réalisation de vidéos sur la gestion forestière favorable à la biodiversité.

20

partenaires de la filière forêt-bois ont participé à l'élaboration de la Charte

15

fiches actions pour répondre aux grands enjeux du territoire

5

sorties du cycle découverte de la filière, 15 à 27 participants à chaque fois

200

participants au festival Nuits des forêts (6 animations/10 jours)

10 000 €

réservés à la plantation d'arbres autochtones sur le foncier disponible des entreprises

2 000

arbres à planter cet automne dans le cadre du projet micro-boisement

## PERSPECTIVES

- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions

Lutte contre le changement climatique	++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	++
Épanouissement de tous les êtres humains	+
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	++



Étude réalisée pour un total de  
**3 200 repas/jour**



**15**

communes rencontrées  
pendant l'été 2023

**5,7 M d'€**

d'investissement pour la  
création de la cuisine centrale



Ouverture en

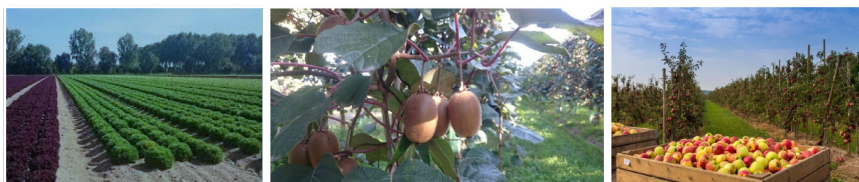
**septembre  
2026**

# ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UNE CUISINE CENTRALE

Dans le cadre des objectifs politiques de la nouvelle mandature (environnement - développement économique - services au public) et en lien avec les objectifs du Projet Alimentaire Territorial (développer durablement les filières agricoles et alimentaires locales, garantir l'accès de tous à une alimentation de qualité et de proximité), l'Agglomération s'est engagée dans un projet de cuisine centrale. L'objectif est de fournir des repas de qualité aux établissements de restauration collective du territoire, tout en soutenant les filières locales d'approvisionnement et en garantissant un prix maîtrisé pour la collectivité et les convives. Une attention particulière sera portée sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'éducation au goût et à l'alimentation.

Pour ce faire, une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour une étude de faisabilité a été lancée afin de dimensionner le projet (volumes de repas, typologie d'établissements), définir son implantation, le mode de production et de distribution des repas, le modèle économique du projet et son portage juridique.

L'étude de faisabilité datant de 2021, a été réactualisée en fonction de l'impact de l'inflation de 2023. A la suite de cette réactualisation, toutes les communes intéressées par le projet ont été rencontrées afin de leur présenter l'état d'avancement du projet. Ces rencontres ont permis aux élus de connaître en détail le projet de cuisine centrale et de se positionner sur leur engagement pour la création de cet outil au service du territoire.



## PERSPECTIVES

Selon les engagements des communes parties prenantes du projet :

- Dimensionnement de la cuisine centrale
- Lieu d'implantation
- Choix de la structure juridique
- Établissement des statuts de la structure juridique
- Étude sur les besoins en approvisionnement de la cuisine centrale
- Phase opérationnelle de création de la cuisine centrale

Lutte contre le changement climatique	+
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+
Épanouissement de tous les êtres humains	+
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	+++

# PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Accusé de réception en préfecture  
049 200 074 816 - 20231116-2023-416-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

L'objectif du PAT est de mettre en œuvre des actions pour développer durablement les filières agricoles et alimentaires locales et structurer une offre alimentaire de proximité et de qualité accessible à tous les habitants du territoire. Le PAT concerne l'ensemble des habitants du territoire et tous les acteurs du système alimentaire local. Il touche autant les acteurs économiques (producteurs, transformateurs, opérateurs logistiques, distributeurs, restaurateurs), que les acteurs de la société civile (associations locales, collectifs de citoyens), les collectivités locales (communes et leurs établissements de restauration collective), les acteurs du secteur social (CCAS, associations d'aide alimentaire), de l'Économie Sociale et Solidaire (acteurs de l'insertion professionnelle...) et les habitants du territoire (consommateurs, élèves, familles, publics précaires...).

## Mise en œuvre du plan d'actions en 2022/2023 avec notamment :

- Promotion des produits locaux : création d'un annuaire des producteurs locaux, mis en ligne en avril 2023
- Organisation d'évènements sur l'agriculture et l'alimentation, du 26 août au 2 septembre, À tout bout de champ :
  - Comice agricole à Neuillé (500 pers.)
  - Visites d'exploitations agricoles (Épièdes : 40 pers., Neuillé : 70 pers.)
  - Soirée conférence-débat : Quelle agriculture pour quelle souveraineté alimentaire ? (70 pers.)
  - Journée agricole et alimentaire à Verrie : mini ferme, marché de producteurs, conférences... (500 pers.)
- Développement de filières locales : un groupe d'agriculteurs nommé « Adonis » a été accompagné autour de la création d'une filière locale dans une zone à enjeux environnementaux forts (zone de Méron, Réserve Naturelle Régionale). La conception d'une huile de tournesol bio, récoltée, transformée et vendue localement a abouti grâce à un partenariat entre Adonis et l'huilerie La Tourangelle.
- Accompagnement de la restauration collective avec la création d'un réseau d'établissements de restauration collective sur l'approvisionnement en produits locaux de qualité. 3 réunions ont eu lieu, dont une avec visites d'exploitations agricoles.

Ces actions sont menées en partenariat avec les acteurs du territoire et notamment la Chambre d'Agriculture 49, GABB Anjou, CMA 49, CCI 49 et le PNR Loire Anjou Touraine.

## PERSPECTIVES

- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action validée dans le cadre du plan de relance
- Poursuite de l'animation du PAT en lien avec les acteurs du territoire

Lutte contre le changement climatique	++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	++
Épanouissement de tous les êtres humains	++
Cohésion sociale et solidarité	+
Modes de production et de consommation responsables	++

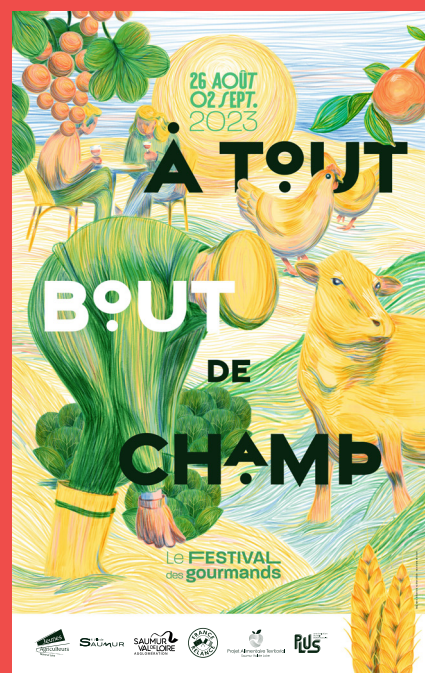
# 5

évènements



# 1 180

participants



# 1

annuaire des producteurs locaux





Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2022  
et le 31 août 2023

**85 000**

heures de travail  
en insertion réalisées  
par un public défavorisé

**2 600**

heures de formation réalisées

# CLAUSES SOCIALES D'INSERTION ET CLAUSES VERTES

L'article 2111-1 du code de la commande publique dispose que la nature et l'étendue des besoins sont déterminées en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale.

Le dispositif des clauses sociales d'insertion porté par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire participe activement au développement des clauses sociales d'insertion par le biais des marchés publics.

Ce qui a permis à des personnes très éloignées du marché travail d'obtenir des emplois durables au sein des entreprises.

Toutes les tranches d'âge ont bénéficié des clauses sociales d'insertion au titre des marchés rattachés à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et la Ville de Saumur (jeunes de moins de 26 ans, personnes âgées entre 26 et 49 ans et personnes de plus de 50 ans).

Leur profil est diversifié : demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, personnes au RSA, jeunes en insertion majoritairement suivi par la Mission Locale...

Les clauses sociales d'insertion sont un **formidable atout pour le développement d'une commande publique socialement responsable**.

La mise en situation d'emploi des personnes éloignées du marché du travail se fait à un rythme adapté avec un encadrement renforcé pour retrouver progressivement les repères professionnels du monde du travail.

Cet accompagnement professionnel permet la construction d'un projet professionnel par l'acquisition de compétences, la réalisation de bilans professionnels, des actions de formation et une aide à la recherche d'emploi. Il est assorti d'un accompagnement social spécifique pour lever les multiples freins d'accès à l'emploi.

Un accompagnement social qui permet une prise en compte de l'ensemble des difficultés du salarié et une **approche globale de la personne**.

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a organisé le 7 février 2023 un événement sur l'Insertion par l'Activité Économique au théâtre Le Dôme à Saumur. À cette occasion, les Trophées des Entreprises 2023 ont récompensé 12 entreprises qui se sont distinguées par leur investissement au profit des personnes en situation d'insertion.

3 catégories de prix étaient décernées aux entreprises :

- Prix du réflexe social responsable décerné à 8 entreprises
- Prix du tutorat insertion décerné à 1 entreprise
- Prix de la confiance industrielle décerné à 3 entreprises



Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
Épanouissement de tous les êtres humains	+
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	

# TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE : ENTREPRISE À BUT D'EMPLOI ASURE

Accusé de réception en préfecture  
04-20071876-2023-16-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception en préfecture : 22/11/2023

Lors du Conseil communautaire de février 2018, les élus de la Communauté d'Agglomération ont, à l'unanimité, voté pour s'engager dans l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur Longue Durée ». Le 15 avril 2022, ASURE (Atelier Saumurois Utile au Retour à l'Emploi) ouvre ses portes et recrute ses premiers salariés, privés d'emploi, issus du Quartier Prioritaire de Saumur et de la Commune de Montreuil-Bellay. En 2023, l'entreprise ASURE poursuit le développement de ses activités et le recrutement de salariés.

## LES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE À BUT D'EMPLOI SUR SAUMUR ET MONTREUIL-BELLAY SONT LES SUIVANTES :

- Atelier bois : recyclage des palettes sur le territoire pour transformer, valoriser la matière bois. Construction de cache-poubelles, composteurs, jardinières, toilettes sèches...
- Réparation des palox pour stockage des bouteilles de vin
- Démantèlement des huisseries (partenariat avec Revi'Verre)
- Restauration étudiante, récupération de denrées alimentaires destinées à être jetées (légumes « moches » etc.), offre d'un repas végétariens zéro déchet pour les étudiants du Pôle de Formation de Saumur.
- Prestations de services, réponse aux manques exprimés par les acteurs économiques locaux
- Collecte de graines, besoin des pépiniéristes de disposer de variétés de graines sur des végétaux locaux sauvages (partenariat avec l'Association des Arbres pour la Vie de Saint-Macaire-du-Bois),
- Épicerie solidaire, réponse aux difficultés économiques des habitants de Montreuil-Bellay
- Jardin en permaculture en collaboration avec le Lycée Edgard Pisani de Montreuil-Bellay, exploitation maraîchère d'un terrain en permaculture, répond aux besoins internes de l'EBE et à la restauration des étudiants
- Entretien des cimetières de Montreuil-Bellay et Méron
- Tri du textile avec Emmaüs de Saumur pour la boutique et pour le recyclage



## PERSPECTIVES

- Objectif au terme des 5 ans d'expérimentation : 170 emplois
- Mise en place par l'EBE de nouvelles activités sur les deux territoires

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+
Épanouissement de tous les êtres humains	++
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	++

# 36

salariés à Saumur

# 17

salariés à Montreuil-Bellay

# 10

tonnes d'huisseries démantelées pour recyclage

# 256

composteurs fabriqués et livrés

# 40

tonnes de textile triées depuis mars 2023

# 200

repas par semaine pour la restauration étudiante

# 11

familles à Montreuil-Bellay bénéficiaires de l'épicerie solidaire

# UNE NOUVELLE BOUCLE VÉLO

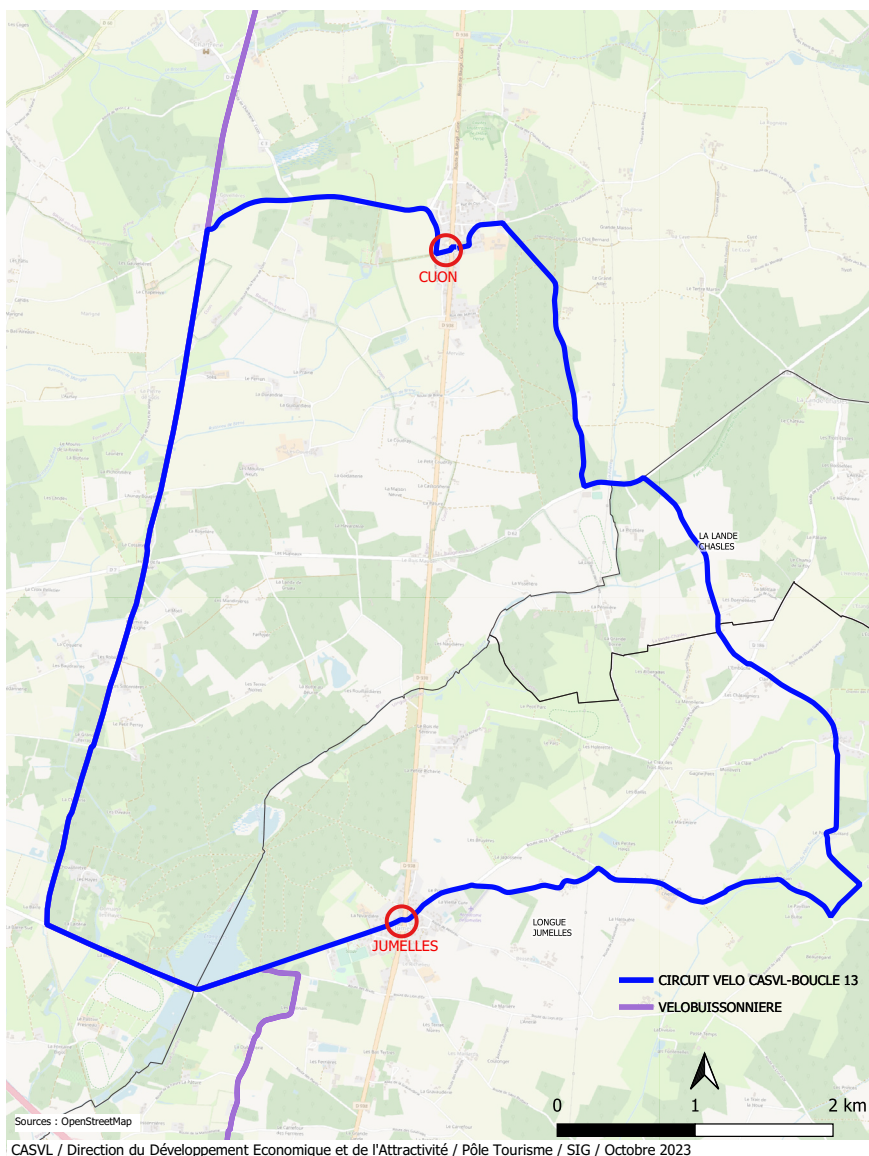
La Vélobuissonnière® est un itinéraire vélo en pleine nature de la Normandie à la Loire. Sur 250 km, il relie Alençon à Saumur en passant par Le Mans.

Une boucle vélo entre Cuon et Jumelles (boucle numérotée 13) a été créée suite à la prolongation de la voie verte par la Communauté de Communes de Baugeois Vallée. Cette boucle permet de découvrir le territoire de l'Agglomération Saumur Val de Loire à proximité de la Vélobuissonnière®.



## 20,5 Km

balisés



## PERSPECTIVES

- Élargissement à d'autres actions portées par l'Agglomération (nouveaux itinéraires)

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
Épanouissement de tous les êtres humains	+
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	+



# SENTIERS DE RANDONNÉES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Accusé de réception en préfecture  
043-200071816-20231116\_2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception en préfecture : 22/11/2023

Dans son marché d'entretien des sentiers de randonnées d'intérêt communautaire, l'Agglomération réserve l'entretien du balisage des sentiers de randonnées à des structures d'insertion par l'activité économique.



Circuit à Rou-Marson

Les parcours entretenus par des structures d'insertion sont des circuits pédestres, équestres et VTT.

## PERSPECTIVES

- Élargissement à d'autres actions portées par l'Agglomération



Circuit à Rou-Marson

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
Épanouissement de tous les êtres humains	+
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	



500 km

concernés



1 442 h

passées



16

personnes concernées



D1

D2

D4

A2

A4

A10

Accusé de réception en préfecture  
049-200071876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

# EAU ET ASSAINISSEMENT

# DÉPLOIEMENT DE CAPTEURS DE GAZ H<sub>2</sub>S

Accusé de réception en préfecture  
049-200074876-20231416-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

L'Agglomération a mis en place 6 capteurs d'H<sub>2</sub>S (sulfure d'hydrogène) mobiles sur le réseau d'assainissement afin de mesurer la concentration du gaz et ainsi ajuster la quantité de réactif à injecter dans les eaux usées pour empêcher la production de gaz.



L'installation a commencé à l'été 2023 et est en cours de déploiement.

## PERSPECTIVES

- Achat d'autres capteurs après RETEX (2024)

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	+++

## APPROCHE ÉNERGÉTIQUE DANS LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU CONTRAT DE DÉLÉGATION

Dans le cadre du contrat de délégation passé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, il a été établi plusieurs indicateurs de performance sur des critères énergétiques.

### Indicateurs en eau potable et assainissement :

- Part de la consommation d'électricité verte dans la consommation électrique en eau et assainissement
- Optimisation énergétique du service d'eau potable par m<sup>3</sup> d'eau produit et du service d'assainissement par m<sup>3</sup> d'eaux usées traitées (nombre de branchements)
- Réduction du bilan carbone de l'activité en eau potable
- Consommation énergétique en kWh par kg de DBO5 traitée en assainissement pour la station d'épuration de Bellevue

### Consommation énergétique de DBO5 traitée en assainissement pour la station d'épuration de Bellevue :

La valeur cible minimale contractuelle à atteindre est de 5 kwh/kg de DBO5 traitée. Une rémunération complémentaire peut intervenir dès l'atteinte de 3,9 kwh/kg de DBO5 traitée. En 2022, la valeur atteinte était de 4,32 kwh/kg de DBO5 traitée. Consommation d'énergie sur Bellevue : 1 757 019 kwh en 2022  
Quantité de DBO5 traitée : 408 748 kg en 2022

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	++



# 2 950 €

Coût TTC de l'installation  
des 6 capteurs

Pour les exercices 2021 et 2022,  
la part d'énergie verte était de  
100 % en eau potable  
et en assainissement



# 2 813 377 KWH

pour l'eau potable en 2022

# 4 477 648 KWH

pour l'assainissement en 2022



EAUX  
SAUMUR VAL DE LOIRE  
Régie



1 ha

de superficie éco-pâturée  
sur 4 sites  
(occupation de 20 à 24 animaux)

EAUX  
SAUMUR VAL DE LOIRE



10 ha

de superficie éco-pâturée  
sur 12 sites  
(occupation de 46 à 74 animaux)

## MISE EN PLACE DE L'ÉCO-PÂTURAGE DANS LES STATIONS D'ÉPURATION

Afin d'entretenir les espaces importants de manière plus respectueuses de l'environnement, l'Agglomération Saumur Val de Loire incite les exploitants (Eaux Saumur Val de Loire- Régie et Eaux Saumur Val de Loire - Saur) à mettre en place de l'éco-pâturage.

Plusieurs stations accueillent ainsi des chèvres ou des brebis.



### PERSPECTIVES

- Prolonger ces actions et si possible les développer sur de nouveaux sites

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	++
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	+

# SENSIBILISATION DES SCOLAIRES AUX ENJEUX LIÉS À L'EAU

Accusé de réception en préfecture  
049-200074876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

La Régie Eaux Saumur Val de Loire propose une action de sensibilisation des élèves de cycle 2 et 3 (CP - CM2) du nord du territoire de l'Agglomération (11 communes au nord de l'Authion).

Grâce à des séquences d'apprentissage, les élèves découvrent les principaux éléments liés aux ressources en eau de notre planète, la fragilité des écosystèmes et la nécessaire vigilance à adopter pour préserver cette précieuse ressource. Le thème de l'eau fait l'objet d'une place particulière dans les programmes scolaires, et la façon dont la sensibilisation est abordée doit s'intégrer au cursus scolaire, sous la supervision du Rectorat de l'Académie de Nantes.

En 2023, l'Ecole de Vivy « La Vétusienne » s'est portée candidate pour expérimenter la sensibilisation lors de cette première année.

Les élèves ont débuté les animations avec la Régie Eaux Saumur Val de Loire. Elles seront poursuivies l'année scolaire prochaine par les animateurs-préventeurs de Kyrielle.



## PERSPECTIVES

- Les objectifs de la sensibilisation des scolaires sont multiples. Le but est d'éveiller les élèves aux bonnes pratiques de l'utilisation de l'eau, et élargir leurs connaissances en fonction des niveaux de classes. A plus large échelle, l'objectif est de faire évoluer les comportements au niveau des scolaires bien-sûr, en espérant que la pratique des bons gestes « ruisselle » sur les parents, les proches des enfants et les enseignants. Les indicateurs de suivi et d'évaluation sont le nombre d'écoles /classes au sein desquelles la sensibilisation a eu lieu et le nombre d'élèves sensibilisés. Horizon 2026 : sensibiliser tous les enfants des écoles publiques et privées sur les 11 communes disposant d'écoles sur le secteur de la Régie.

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	++
Épanouissement de tous les êtres humains	+
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	



# 150

élèves sensibilisés en 2023  
dans 1 école et 6 classes



# 6

écoles participantes en 2024

Accusé de réception en préfecture  
049-200071876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

A close-up photograph of a hand watering a small green plant. The hand is positioned on the right side of the frame, with water dripping from the fingers onto the plant's leaves. The plant is growing out of a mound of dark soil. The background is a soft, out-of-focus green. The overall image conveys a sense of care and environmental stewardship.

# ENVIRONNEMENT

# POSE DE CLÔTURES ET PÂTURAGE DANS LA ZONE DE MÉRON

Accusé de réception en préfecture  
049200074876-20231446-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire doit mettre en place une gestion des espaces naturels de la zone d'activités de Méron à Montreuil-Bellay.

En 2023, des travaux ont été réalisés avec l'appui du plan de relance. L'Agglomération a missionné une entreprise d'insertion pour clôturer une grande parcelle au sein de la ZI de Méron.

Ensuite, une convention de gestion a été établie avec une jeune éleveuse en agriculture biologique qui s'installe et souhaite développer son activité. Le pâturage a débuté en juin 2023 avec une quinzaine de vaches Black Angus.

Cette action a pour objectif de permettre :

- L'entretien du couvert herbacé des espaces conservatoires de la zone de Méron
- Le maintien des pelouses sèches et de la biodiversité associée
- La mise en œuvre des objectifs de l'Agglomération sur le site de Méron



## PERSPECTIVES

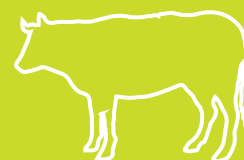
- Il est envisagé de poursuivre cette action sur d'autres parcelles

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+++
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	+
Modes de production et de consommation responsables	+



# 42 ha

clôturés



# 18

vaches Black Angus

Accusé de réception en préfecture  
049-203071874-20231116-2023\_116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023



146 ha

de surface de Réserve  
Naturelle Régionale

23<sup>e</sup>

RNR des Pays de la Loire



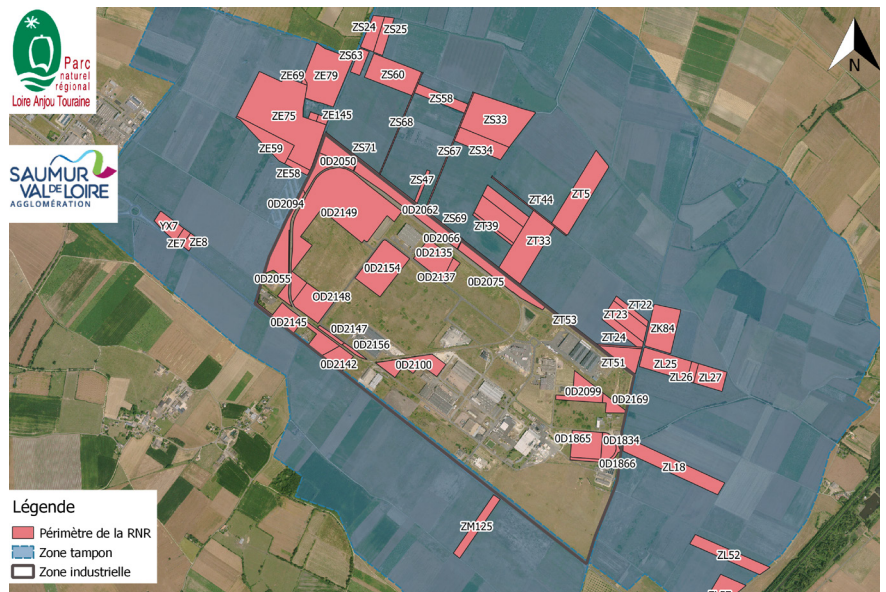
La RNR de Méron a été inaugurée  
le 17 octobre 2023  
par Christelle Morançais,  
présidente de la région  
des Pays de la Loire

# CRÉATION DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA CHAMPAGNE DE MÉRON

Le classement de la Réserve naturelle régionale (RNR) « Champagne de Méron » à Montreuil-Bellay a été voté à la commission permanente de la Région Pays de la Loire le 14 avril 2023, après avoir été soumis à l'avis du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), des collectivités concernées (commune, EPCI, Département) et de l'Etat. Une consultation réglementaire du public avait eu lieu du 1<sup>er</sup> août au 1<sup>er</sup> novembre 2022.

La création de la RNR est une des mesures que la collectivité devait mettre en œuvre dans le cadre des arrêtés liés à l'urbanisation de la zone de Méron. Elle a pour objectif de permettre la mise en œuvre d'actions spécifiques, détaillées au sein d'un plan de gestion, et visant à préserver et valoriser le patrimoine naturel du site. Le site héberge en effet de nombreuses espèces rares et parfois protégées (Nigelle des champs, Euphorbe de Séguier, Outarde canepetière...). La gestion de ce site se fera conjointement avec le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine.

Les parcelles classées en RNR sont propriétés de la commune, de l'Agglomération, d'entreprises de la ZI de Méron et d'agriculteurs. Une signalétique réglementaire (panneaux et bornes) a été installée sur le site en lien avec la Région Pays de la Loire.



## PERSPECTIVES

- Le premier plan de gestion, qui correspond au programme d'actions de la RNR, est valable pour une période de 6 ans

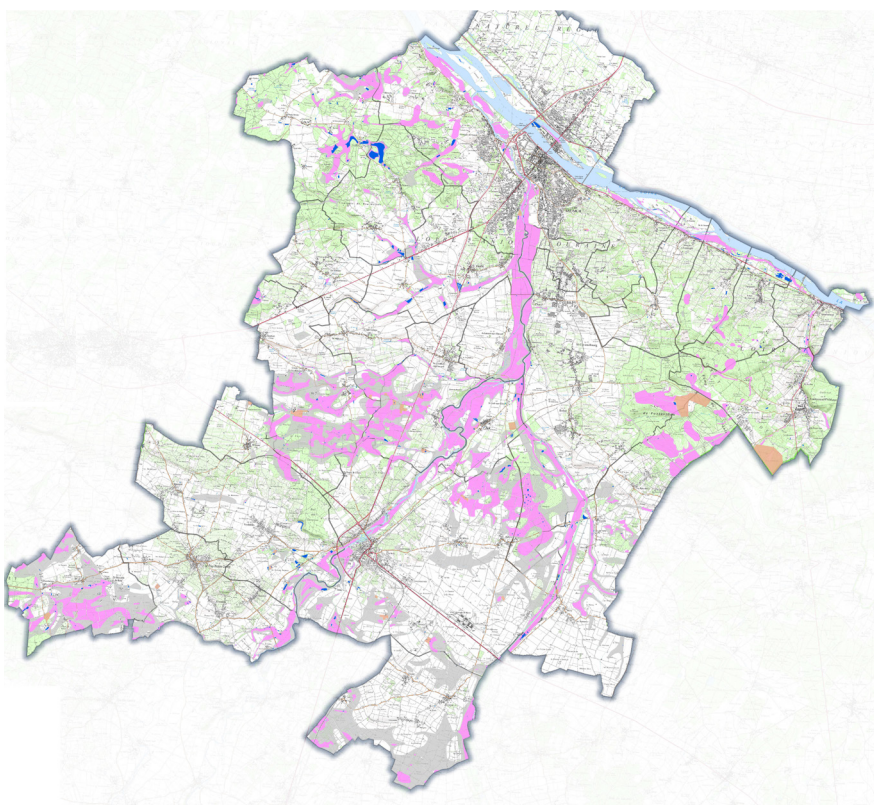
Lutte contre le changement climatique	+
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+++
Épanouissement de tous les êtres humains	+
Cohésion sociale et solidarité	+
Modes de production et de consommation responsables	+



# INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES SUR 24 COMMUNES DU BASSIN DU THOUET ET DU BORD DE LOIRE

Accusé de réception en préfecture  
046-200071876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

L'Agglomération a réalisé un inventaire des zones humides à l'aide de critères de sols et de végétation sur 24 communes du territoire. Cet inventaire de connaissance va permettre de mieux prendre en compte les zones humides et a permis de révéler certaines en bon état de fonctionnement. Sur ces 24 communes, 33 km<sup>2</sup> de zones humides ont été recensées, soit 8,25 % du territoire prospecté.



## Légende

- Limites communales
- Résultat des inventaires
- Zones humides
- Plans d'eau et mares
- Zones hydromorphes en profondeur
- Zones non prospectées

Ce porter à connaissance a vocation à alerter tout porteur de projet de la présence de zones humides.

## 400 km<sup>2</sup>

de zones d'étude

## 33 km<sup>2</sup>

de zones humides inventoriées

## 10 300

sondages de sol effectués

## 130 539 €

Coût HT de l'étude financé à 40% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et 40% par le FEDER

Lutte contre le changement climatique	+
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+++
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	



# 233 jours

Passage de 191 à 233 jours  
de connexion à la Loire  
(en moyenne)

# 14 460 €

de travaux, financés à 50 % par  
l'Agence de l'eau Loire-Bretagne  
et 30 % par la région Pays de  
la Loire.

## RESTAURATION DE LA BOIRE DE GENNES

Dans le cadre du Contrat pour la Loire et ses Annexes (CLA), l'Agglomération Saumur Val de Loire a amélioré la connexion de la boire de Gennes et supprimé des espèces envahissantes (érables negundo) présentes sur le site.

Cela doit permettre de conforter le rôle de frayère (lieu de reproduction) à brochets de la boire. En effet, le brochet doit pouvoir accéder à une zone avec une eau calme, peu profonde et riche en végétaux semi-aquatiques vers le mois de février, pour y pondre. Puis, les jeunes alevins doivent pouvoir regagner la Loire vers le mois de mai après s'être développés dans la boire. Pour cela, une connexion quasi-permanente à la Loire durant la période de février à mai est nécessaire.



*Reconnexion de la boire de Gennes-Val-de-Loire*

Lutte contre le changement climatique	+
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+++
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	

# ACTIONS DE SENSIBILISATION À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Accusé de réception en préfecture  
049-200071876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

En 2023, le service Environnement a réalisé de nombreuses animations et sorties avec pour objectif de sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire à la préservation de l'environnement (habitants, scolaires, élus...). Ces actions se sont déclinées en spectacles, sorties nature, ciné-débat, conférences, sorties et animations auprès de scolaires...

D'autres actions de sensibilisation ont pris d'autres formes :

- Rédaction de plaquettes pédagogiques
- Réalisation d'une vidéo sur le Thouet
- Participation financière au documentaire « sensibles » sur les espaces naturels sensibles du Département de Maine-et-Loire
- Action de médiation culturelle (peinture des hauteurs d'eau atteintes par la crue de 1856)
- Balade urbaine sur le thème des inondations



## PERSPECTIVES

- En 2024, l'Agglomération poursuivra ses actions de sensibilisation par l'organisation de nombreuses sorties et animations ainsi que la création d'une maquette inondable



Lutte contre le changement climatique	++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	++
Épanouissement de tous les êtres humains	++
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	

27

animations



721

participants dont 130 jeunes



40

arbres peints



1

vidéo sur le fonctionnement  
du Thouet

À voir ici

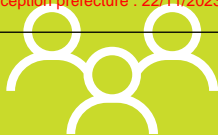


D1

D6

A1

A5



7

personnes ont participé  
au chantier plantation

600

plantes aquatiques sur une  
zone de frayère à brochets



113

participants à Nettoyons le Thouet

1,2 T

de déchets ramassés dont  
520 kg de ferrailles,  
160 kg de verres,  
280 kg de tout venant  
et 240 kg d'emballages

## CHANTIERS PARTICIPATIFS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

En 2023, deux chantiers participatifs en faveur de l'environnement ont été organisés par l'unité milieux aquatiques du service Environnement de l'Agglomération :

- Le premier chantier s'est déroulé le 10 juin 2023. Il a consisté à réaliser des travaux de plantation de plantes aquatiques dans un bras du Thouet sur la commune de Saumur (en aval du Pont Fouchard, rive Gauche du Thouet). Ces plantes vont servir notamment de support de pontes pour les brochets. En complément de ces plantations, une animation a eu lieu avec la LPO (prestation financée par l'Agglomération).
- La seconde opération s'est tenue le 30 septembre dernier. C'était l'opération de ramassage de déchets « Nettoyons le Thouet » sur les communes de Saumur et de Montreuil Bellay. De nombreux bénévoles ont accordé de leur temps, à titre individuel ou en association, et ont ramassé 1,2 tonne de déchets en une matinée.



Nettoyons le Thouet - Samedi 30 septembre 2023

### PERSPECTIVES

- L'opération « Nettoyons le Thouet » est désormais réalisée tous les deux ans. L'Agglomération réfléchit à la réalisation d'autres chantiers participatifs.

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	++
Épanouissement de tous les êtres humains	+
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	



D1

D2

D3

D6

A1

A5

# LABEL TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE : UNE 2ÈME ÉTOILE POUR L'AGGLOMÉRATION ET LA VILLE DE SAUMUR

Accusé de réception en préfecture  
049-200074876-20231116-20231116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et la Ville de Saumur ont reçu leur 2<sup>e</sup> étoile lors de la remise des labels du programme Territoire Engagé Transition Ecologique qui s'est déroulée jeudi 25 mai 2023 au Palais des Congrès de Bordeaux lors des Assises Européennes de la Transition Ecologique.

Les deux collectivités mènent depuis plusieurs années une véritable politique engagée en faveur de la transition écologique et sociétale. Développement économique, agriculture, mobilité, revitalisation des centres-bourgs et centres-villes, précarité énergétique... autant de domaines pour lesquels la Ville et l'Agglo impulsent des actions dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de lutter contre le réchauffement climatique et d'adapter leur territoire.

Le dispositif « Territoire Engagé Transition Ecologique » (ex dispositif Cit'ergie), porté par l'ADEME, accompagne les collectivités dans leurs démarches et valorise leurs efforts et leurs progrès.

Ainsi, jeudi 25 mai 2023, l'ADEME a récompensé 44 collectivités, dont la Ville et l'Agglomération de Saumur, pour la réalisation de leurs actions visant à devenir un territoire à énergie positive et neutre d'ici 2050.

Témoignage de leur engagement et de leur progression en faveur de la transition écologique sur leur territoire, la Ville de Saumur, représentée par Loïc Bidault, conseiller municipal délégué à l'écologie, au développement durable et à la transition énergétique, et l'Agglomération Saumur Val de Loire, représentée par son vice-président Anatole Micheaud, en charge de l'environnement, de la transition énergétique et des mobilités, se sont vues décerner une 2<sup>e</sup> étoile du label Territoire Engagé Transition Ecologique.

Ce label offre une reconnaissance nationale et européenne à l'action menée sur le territoire par les élus et les différents services des deux collectivités. En obtenant la 2<sup>e</sup> étoile, Saumur Val de Loire et la Ville de Saumur continuent leur progression vers la transition écologique dans une dynamique globale collective.

## PERSPECTIVES

- 1 visite par an avec un conseiller agréé par l'ADEME. Prochaine visite : début 2024



Loïc Bidault, Olga Baleya, Séverine Lacombe et Anatole Micheaud

Lutte contre le changement climatique	+++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	++
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	++

# 2 2

collectivités étoiles



# 2027

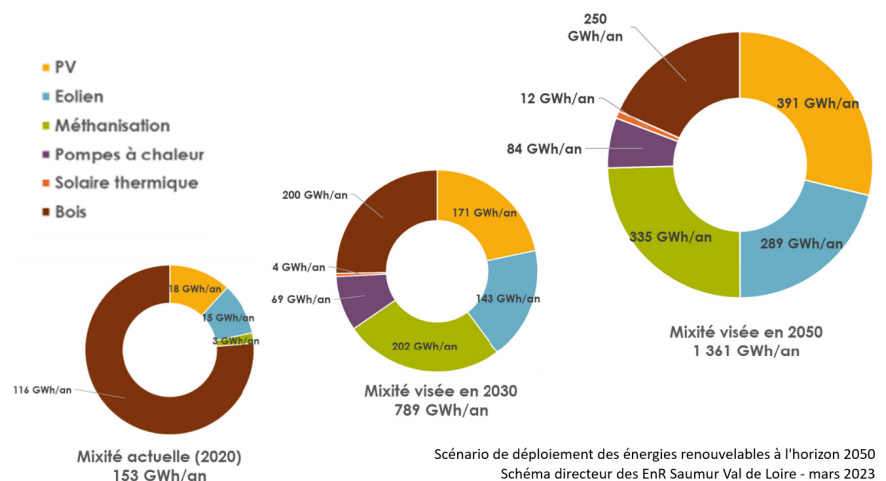
Objectif : atteinte la 3<sup>e</sup> étoile d'ici 2027

# SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Multiplier par  
**8**  
la production  
des EnR  
d'ici  
**2050**

## Une stratégie de développement des énergies renouvelables

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a validé son Schéma Directeur des Énergies Renouvelables (SDEnR) en bureau communautaire du 23 mars 2023. Le SDEnR est un outil d'aide à la décision permettant à l'Agglomération d'initier une stratégie globale de transition énergétique aux horizons 2030 et 2050. Il fixe l'objectif de multiplier par 8 la production d'énergie renouvelable du territoire d'ici 2050, en passant de 153 GWh à ce jour à 1361 GWh en 2050. Il se compose d'un programme d'actions 2023-2026 ayant pour objectif de booster le développement des filières.



## Solaire et éolien : quels potentiels sur le territoire ?

Les atlas solaire et éolien, lancés en 2021, sont le fruit d'un travail mené en commun par l'Agglomération Saumur Val de Loire et le Syndicat d'Énergie du Maine-et-Loire (Siéml). Ce dernier a réalisé les atlas à l'échelle départementale, puis les a déclinés pour le territoire Saumurois, en collaboration avec France Nature Environnement (FNE), la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Anjou pour le volet biodiversité et le PNR Loire Anjou Touraine sur le volet paysage.

L'objectif de ces atlas est d'identifier des zones du territoire potentiellement favorables au développement de projets solaires au sol ou de projets éoliens. Ce sont des outils d'aide et d'orientation mais qui ne se substituent pas aux études d'impacts qui doivent démontrer la faisabilité d'un projet. Ils servent de base de travail à l'Agglomération pour étudier le développement de projets potentiels dans le respect des enjeux multiples du territoire (consommation foncière, biodiversité, patrimoine...).

Cette identification n'est pas exhaustive et donc il n'est pas exclu que d'autres projets, en dehors des secteurs identifiés et sous condition que le contexte local soit favorable, puissent émerger.

## L'Agglo multiplie les panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments

Afin d'accélérer la solarisation du patrimoine public, l'Agglomération Saumur Val de Loire a décidé, en 2023, de lancer un 2<sup>e</sup> Appel à Manifestation d'Intérêt en l'élargissant aux patrimoines des communes du territoire qui le souhaitent. Un recensement auprès des communes est en cours afin d'identifier les sites à mettre à disposition des opérateurs pour des installations solaires en toiture, en ombrière de parking ou au sol.



Visite de l'installation solaire à La Lande Chasles le mardi 9 mai 2023

## Un outil pour faciliter la réalisation des projets

Accusé de réception en préfecture  
049-200071876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception en préfecture : 27/11/2023

Dans un souci de lisibilité pour les porteurs de projets et les autres acteurs du territoire concernés par cette thématique, une « Charte départementale des projets ENR à gouvernance locale » a été rédigée sous l'impulsion du Département de Maine-et-Loire, du Syndicat d'Énergie du Maine-et-Loire et du Réseau énergies citoyennes en Pays de la Loire (RECIT) en co-construction avec différents partenaires (ADEME, SEM Alter Energies, Mauges Communauté, Association Énergie Citoyenne Loire et Mauges et Enercoop Pays de la Loire).

La charte a pour objectif d'apporter un cadre pour faciliter la coopération entre collectifs citoyens et acteurs publics. Elle promeut un ancrage territorial des projets et des relations d'écoute et de dialogue entre les parties prenantes.

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a signé le 11 avril dernier cette charte des projets d'énergies renouvelables à gouvernance locale du Maine-et-Loire.

## Et si j'installais des panneaux solaires !



Afin d'accompagner davantage la montée en puissance des énergies renouvelables sur le territoire, l'Agglomération participe au programme Le Solaire en Anjou. Celui-ci vise à mobiliser le potentiel des toitures des particuliers, des agriculteurs, des entreprises et des collectivités pour développer la production d'énergie solaire.

L'Agglomération organise 2 permanences par mois sur le solaire pour les particuliers. Les renseignements et conseils apportés sont gratuits et ouverts aux particuliers.



Par ailleurs, des actions de sensibilisation sont menées régulièrement par l'Agglomération en partenariat avec l'association Alisée afin d'inciter les différents acteurs du territoire à, eux aussi, contribuer au développement de la production d'énergie solaire sur le territoire.

## PERSPECTIVES

- Mettre en œuvre le SDEnR

Lutte contre le changement climatique	+
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	+
Modes de production et de consommation responsables	+



1

Charte des projets d'énergies renouvelables à gouvernance locale



5

animations solaires  
d'octobre 2022 à septembre 2023 :  
**152 participants**



2

permanences solaires par mois  
pour les particuliers



D1

D2

D3

A1



7

représentations gratuites  
du spectacle  
« Le Cabaret des métamorphoses »  
et 585 spectateurs  
de mai 2021 à juin 2023



150

personnes sont venues découvrir  
les différentes actions  
le samedi 3 décembre 2022

## DESTINATION KATALYSE : JOURNÉE DES INITIATIVES POSITIVES

Dans le cadre de son Plan Climat et du projet Destination Katalyse, l'Agglomération souhaite mettre en valeur les nombreuses initiatives locales qui contribuent à la transition écologique du territoire. C'est pour répondre à cet objectif qu'elle s'est associée au PNR Loire-Anjou-Touraine et à la CC du Baugeois-Vallée pour l'organisation de la journée des initiatives positives, le samedi 3 décembre 2022.



La matinée s'est déroulée à l'espace culturel de La Ménitrie, où diverses animations étaient organisées autour du Forum des initiatives positives. L'occasion de présenter et de mettre en valeur une trentaine d'acteurs des territoires du Saumurois et du Baugeois. Des ateliers zéro déchets sur le thème de Noël et des expositions ont complété le programme.

L'après-midi a laissé place aux débats, à Gennes-Val-de-Loire. Le temps fort : une table ronde sur le sujet « Climat, culture et changement de comportements ». Plusieurs intervenants reconnus pour leurs grandes connaissances sur ces sujets ont pris la parole dont Jean Jouzel, climatologue, ancien vice-président du GIEC et prix Nobel de la paix en 2007. Également, Sébastien Bohler, docteur en neurosciences, rédacteur en chef de la revue *Cerveau et Psycho*, auteur du livre « *Le bug humain - pourquoi notre cerveau nous pousse à détruire la planète et comment l'en*

*empêcher ?* ». Plus localement, Barbara Réthoré, biologiste et aventurière pour les Natexplorers, qui porte le projet « *Loire Sentinelle* » et Maud Le Floch, directrice du Polau (pôle des arts urbains à Tours), qui accompagne le projet de « *Cirque-opéra de la transition énergétique* » étaient également présentes.

La représentation du spectacle « *Le Cabaret des métamorphoses* » par la Compagnie Spectabilis devant 135 spectateurs a clôturé la journée.

Le replay de la table ronde et la vidéo de la journée sont disponibles ci-contre.



Forum à la Ménitrie



Table ronde à Gennes-Val-de-Loire

### PERSPECTIVES

- Organiser une journée des initiatives positives tous les 2 ans (prochaine édition en 2024) sur une thématique précise

Lutte contre le changement climatique	+++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+++
Épanouissement de tous les êtres humains	++
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	++



Accusé de réception en préfecture  
049-200071876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



dossiers instruits  
entre le 1<sup>er</sup> octobre 2022  
et le 30 septembre 2023

pour un montant total de travaux de

**2 879 068 €**

et

**100 340 €**

d'aides de l'Agglomération  
Saumur Val de Loire



**6**

communes



**120**

prises de contact au total  
sur les dispositifs en cours  
lors de l'évènement  
Rénov'Plus 2023

## AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE

Différents dispositifs, tels que le Programme d'Intérêt Général (PIG) et les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sont en place sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

Ces dispositifs mobilisent les aides de l'ANAH sous certaines conditions. En complément, l'Agglomération apporte un soutien financier.

Les travaux les plus fréquents concernent l'isolation du logement, le changement des menuiseries et du système de chauffage.

Lutte contre le changement climatique	++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+
Épanouissement de tous les êtres humains	++
Cohésion sociale et solidarité	+
Modes de production et de consommation responsables	++

## RÉNOV'PLUS, LES RENDEZ-VOUS DE L'HABITAT

L'Agglomération Saumur Val de Loire est engagée dans le dispositif « Anjou Cœur de Ville » afin de répondre à l'étalement urbain et à la nécessité de réorganiser les centres urbains autour de leurs services, de leurs commerces, de leur fonction de centralité d'accueil pour maintenir une population résidente.

Dans cette perspective, en partenariat avec le Département et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), l'Agglomération est maître d'ouvrage des dispositifs d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur les centres-villes, centres-bourgs des communes de Saumur, Montreuil-Bellay, Fontevraud-l'Abbaye, Vivy, Longué-Jumelles et Allonnes.

Afin d'en faire savoir plus sur ce dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat, une 2<sup>e</sup> édition de l'évènement « Rénov'Plus, les rendez-vous de l'habitat » s'est tenue le 23 septembre 2023 en partenariat avec Alter.

Les différents partenaires et acteurs étaient présents pour présenter et expliquer aux propriétaires (bailleurs et occupants) des 6 périmètres des OPAH-RU et aux habitants les aides dont ils peuvent bénéficier, des conseils et de l'expertise dans des domaines variés en faveur de la rénovation performante.



### PERSPECTIVES

- Continuer à faire découvrir les dispositifs d'OPAH-RU en organisant une 3<sup>e</sup> édition de Rénov'Plus, les rendez-vous de l'habitat en 2024

Lutte contre le changement climatique	++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+
Épanouissement de tous les êtres humains	++
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	+++

# LA PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (PTRE)

Accusé de réception en préfecture  
049-200074876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, Saumur Val de Loire dispose désormais officiellement d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) à disposition de tous les ménages du Saumurois, accessible sans condition de ressource.

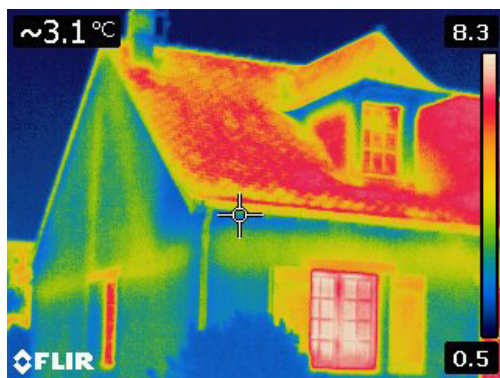
Fruit d'un travail collaboratif et solidaire à l'échelle départementale, l'ensemble des EPCI du Maine-et-Loire ont conclu à la pertinence de mutualiser leurs moyens à l'échelle départementale pour continuer à offrir une information et un conseil personnalisé neutres, gratuits et de proximité favorisant l'engagement de projets de travaux par les propriétaires.

La mutualisation proposée s'appuie sur deux associations existantes et déjà bien connues des Saumurois :

- L'association Alisée, renforcée comme porte d'entrée principale pour l'information en matière de rénovation énergétique de l'habitat, labellisée Espace Conseil FAIRE « Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation »
- L'ADIL 49 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) effectue déjà des conseils personnalisés juridiques et financiers en matière de rénovation énergétique des logements et fait face à un afflux de demandes sur cette thématique.

Sur le plan pratique, les habitants engagés dans une réflexion de travaux énergétiques peuvent optimiser leur projet en sollicitant un simple conseil ou bénéficier d'un entretien individualisé sur rendez-vous, dans tous les cas intégralement pris en charge par la collectivité.

Le coût de la PTRE est de 331 890 € pour les 9 intercommunalités du Maine-et-Loire. La participation de l'Agglomération Saumur Val de Loire d'un montant de 31 243 € représente une charge nette pour une année de 23 743 €, déduction faite des subventions d'équilibre octroyées par le Département (3 750 €) et du SIEML (3 750 €).



## 850

conseils téléphoniques

et

## 302

rendez-vous personnalisés lors des permanences réalisées au Pôle Habitat de l'Agglomération

## 96 %

de taux de remplissage des permanences conseils (RDV personnalisés) en 2022

## 92 %

de taux de réalisation des objectifs 2022 sur le territoire Saumur Val de Loire

Lutte contre le changement climatique	++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+
Épanouissement de tous les êtres humains	+++
Cohésion sociale et solidarité	+
Modes de production et de consommation responsables	+



71

logements locatifs sociaux  
du territoire ont bénéficié  
d'aides en 2022,  
pour un montant total de

35 500 €

2020

année du début des travaux

2027

année de fin des travaux

## SOUTIEN A LA RÉHABILITATION DU PARC LOCATIF SOCIAL

Dans le cadre du règlement communautaire d'attribution des aides financières au logement, l'Agglomération soutient les actions en faveur de la réhabilitation du parc locatif social, et notamment les programmes de travaux de rénovation énergétique.

Sont éligibles les opérations d'amélioration des performances énergétiques du bâti en adéquation avec les objectifs du Grenelle, qui participent à la réduction de manière significative les charges d'occupation et de consommation d'énergie pour atteindre la classe « D » minimum du diagnostic de performance énergétique après travaux.

Lutte contre le changement climatique	++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+
Épanouissement de tous les êtres humains	+
Cohésion sociale et solidarité	+
Modes de production et de consommation responsables	++



## DÉMARCHE ÉCOQUARTIER : LABEL ÉTAPE 2 OBTENU

Dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), fin 2018, le choix a été fait d'engager le projet dans la Charte Écoquartier.

La démarche Écoquartier accompagne les acteurs de tous les territoires pour concevoir, construire et gérer des villes et territoires qui répondent aux principes du développement durable de l'Agenda 2030. Un Écoquartier intègre l'ensemble des enjeux de l'aménagement durable et offre à ses habitants la possibilité d'un mode de vie répondant aux enjeux du climat, de la biodiversité et du vivre ensemble, en s'appuyant sur les ressources locales.

Pour guider les porteurs de projets, le ministère a élaboré un référentiel structuré autour de quatre dimensions qui répondent aux enjeux de développement durable portés par l'Organisation des Nations Unies (ONU) :

- Démarche et processus
- Cadre de vie et usages
- Développement territorial
- Environnement et climat



L'écoquartier du Chemin-Vert est l'un des trois projets urbains avec ceux du centre-ville et de la gare. Avec le PRU1 dès 2006, un nouvel axe et une voie verte a reconnecté le quartier au centre-ville. Avec le NPNRU, l'objectif est à présent d'affirmer son potentiel résidentiel, économique et environnemental en bord de rivière du Thouet. L'action est concentrée dans le cœur du quartier autour des commerces, du collège, de la piscine et de la gare routière. Le plan urbain s'engage sur le long terme sur 4 grandes orientations :

- Conforter le cœur de quartier en y regroupant des équipements existants et nouveaux, facteurs d'animation et d'intensité urbaine
- Aider au maintien du tissu d'activité commerciale, par les services et par une cour artisanale
- Densifier la trame verte du quartier, relier aux ambiances du val de Thouet, rivière attenante
- Diversifier l'offre de logement, en restructurant le patrimoine social, et en ouvrant sur un potentiel foncier pour l'accession à la propriété



<b>PROGRAMME in convention NPNRU</b>	<b>AMENAGEMENT D'ENSEMBLE</b>	<b>INTERVENTIONS PARC SOCIAL</b>	<b>HORS convention NPNRU</b>
<b>EQUIPEMENTS PUBLICS</b> Construction - rénovation E1 - Maison des sports de combats E2-E3 - Pôle Enfance, Jeunesse et Animation	<b>A</b> A1 - Porte nord et centralité	<b>R</b> Restructuration - énergie et confort R1 - 110 logements R2 - 36 logements R4 - 25 logements	<b>H</b> Programme habitat diversification
<b>IMMOBILIER ECONOMIQUE</b> <b>E</b>	<b>RESIDENTIALISATION PLS</b> <b>L</b> Résidentialisation L1 & L2	<b>D</b>	<b>E</b> Revitalisation commerces/services

La reconfiguration de la trame urbaine en une succession de placettes et cheminements propices aux déambulations, favorisera la qualité de vie et la convivialité, en s'inspirant de la palette végétale du Val de Thouet.

Ce projet est le fruit d'une démarche de concertation citoyenne alliant visite d'expériences, balades urbaines, marches des femmes, approche santé-environnementale... un ensemble de dispositifs a été déployé afin de faire émerger l'expertise des habitants.

La commission a émis un avis favorable à l'obtention du label écoquartier étape 2.



Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
Épanouissement de tous les êtres humains	+++
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	



**5,1 ha**

de superficie du projet

avec

**12 500 m<sup>2</sup>**

d'espaces verts végétalisés

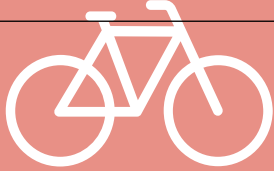


**176**

logements concernés

**2**

équipements publics prévus :  
Maison des sports de combat + bureaux (2 478 m<sup>2</sup> + 1 100 m<sup>2</sup>)  
et espace associatif et de jeunesse (1 350 m<sup>2</sup>)



78<sup>e</sup>

au classement national  
du challenge « Mai à Vélo » 2023

26 820 km

cumulés à vélo pour le territoire  
de l'Agglomération pour le challenge  
« Mai à Vélo » 2023

## MAI À VÉLO

Lancé en 2020, Mai à vélo a pour vocation d'encourager petits et grands à la pratique du vélo et de faire découvrir ou redécouvrir, de façon ludique, les nombreux avantages du vélo.



La 3<sup>e</sup> édition s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2023. Plusieurs rendez-vous ont été organisés sur le territoire de l'Agglomération :

- Printemps du Thouet à Montreuil-Bellay : présentation des offres de mobilités et balade à vélo à assistance électrique
- Ateliers pédagogiques sur les politiques cyclables à destination des élus et des techniciens réalisés le 4 et 5 septembre 2023 (rappel de la réglementation et études de cas concertés)
- Animation Mai à vélo à Doué-en-Anjou le 6 mai 2023 pour promouvoir la pratique : randonnée familiale à vélo, petites compétitions de draisienne et VTT
- Sortie familiale « Mai à vélo » organisée par l'association sportive Vernoil Cyclo et la commune de Vernoil-le-Fourrier : circuit de 15 kms à vélo pour visiter des lieux patrimoniaux situés sur le parcouront été organisées sur le territoire au mois de mai (1<sup>er</sup> mai : brocante à Montreuil-Bellay, du 4 au 11 mai : bourse à vélo à l'Aspire à Saumur, 15 mai : brocante Fontaine Zen aux Rosiers-sur-Loire)



## PERSPECTIVES

- Mai à vélo 2024 : préparation des actions à proposer.

Lutte contre le changement climatique	++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+
Épanouissement de tous les êtres humains	+
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	+

# IMPLANTATION DE VELOBOX POUR UN USAGE FACILITÉ DES VÉLOS

Abscisé de réception en préfecture  
049-200071876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

Le Vélobox est un service de stationnement individuel sécurisé des vélos et des trottinettes sous forme de box, d'une capacité de deux places chacun.

Les Vélobox sont installés dans des emplacements stratégiques du territoire, pour faciliter l'accès aux aires de covoiturage, aux arrêts de bus mais également au stationnement proche des équipements communautaires.

L'objectif est d'encourager les usagers à rejoindre ces lieux à vélo ou trottinette et non en voiture.

Ces nouveaux abris permettent de garer son vélo en toute sécurité.

17 box ont été financés et implantés par l'Agglomération à Brain-sur-Allonnes, Brossay, Doué-en-Anjou, Longué-Jumelles, Montreuil-Bellay, Neuillé, Saint-Martin-de-la-Place, Saumur, Vernoil-le-Fourrier et Vivy.

L'achat, la livraison et la pose d'un box à vélo est de 4 100 € HT. Ce déploiement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de développement des mobilités et du schéma directeur cyclable approuvés en 2021.

Les box sont mis à disposition du public gratuitement et sans réservation préalable pour le stationnement individuel des vélos ou des trottinettes classiques ou à assistance électrique et le rangement des accessoires associés (casque, vêtements de pluie...).

L'accès au box à vélo est libre sous réserve de disponibilité et limité à 4 jours consécutifs. Ce service est ouvert aux usagers en continu. Il est demandé aux utilisateurs de prévoir leur cadenas ou antivol personnel.



Lutte contre le changement climatique	+++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	++
Épanouissement de tous les êtres humains	+
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	



17

box à vélos installés

accessibles

24H/24  
7J/7





25

trottinettes électriques disponibles en location



1 000

élèves sensibilisés

## MOBILITÉ À TROTTINETTE SÉCURISÉE

De plus en plus d'utilisateurs de trottinettes électriques sont présents sur les routes du territoire. Écologique, ce mode de transport séduit les adultes et également les enfants.

En 2023, la réglementation sur l'utilisation de la trottinette électrique a évolué. Il faut désormais justifier d'un âge de 14 ans pour pouvoir enfourcher une trottinette électrique. Les utilisateurs ne peuvent pas transporter de passager sur la trottinette électrique. La vitesse maximale autorisée est de 25 km/heure. La conduite est interdite sur les trottoirs.

À l'intérieur d'une agglomération, les conducteurs de trottinettes doivent circuler sur les pistes et bandes cyclables. Lorsqu'il n'y en a pas, ils peuvent se déplacer sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h. Hors agglomération, ils doivent obligatoirement rouler sur les voies vertes et les pistes cyclables.

L'Agglomération Saumur Val de Loire propose un nouveau **service de location de 25 trottinettes électriques** depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Il a semblé important voire indispensable aux élus de la communauté d'agglomération de sensibiliser sur ce nouveau mode de déplacement, d'informer sur le code de la route, les équipements nécessaires et les bonnes habitudes à avoir.

Des ateliers de prévention et de sensibilisation aux dangers de la trottinette électrique ont été organisés en juin et en septembre 2023 :

- 2 juin 2023 : lors du lancement du nouveau nom de réseau OGALO Mobilités, atelier de prévention et pistes pour essayer une trottinette
- du 18 au 22 septembre 2023 lors de la semaine européenne de la mobilité : près de 1 000 élèves des collèges Paul Eluard à Gennes-Val-de-Loire, François Truffaut à Longué-Jumelles, Honoré de Balzac et Mendès France à Saumur, Saint Joseph à Doué-en-Anjou et Calypso à Montreuil-Bellay ainsi que la MFR la Rousselière (CFA). L'atelier se déroulait en 2 temps : 30 min en salle sur la sécurité routière en trottinette et 30 min de test réel sur un parcours au sein de leur établissement.



### PERSPECTIVES

- Réflexion pour 2024 pour la poursuite de la sensibilisation et la prévention à l'usage de la trottinette électrique

Lutte contre le changement climatique	+++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	++
Épanouissement de tous les êtres humains	++
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	++



# LA NUIT JE BRILLE

Accusé de réception en préfecture  
049/200074876/20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

Comme chaque année à l'approche de l'hiver, la Fédération française des usagers de la bicyclette porte la campagne « Cyclistes, brillez ! ».

Durant tout le mois de novembre, les associations membres de son réseau, ses partenaires et les défenseurs des mobilités actives se mobilisent pour sensibiliser les cyclistes à l'importance d'un bon éclairage.

L'Agglomération a décidé d'aller plus loin en élargissant son action à tous les usagers des mobilités actives. Avec son slogan « La Nuit je brille » la collectivité a souhaité mobiliser et sensibiliser les cyclistes, les piétons, les usagers des transports scolaires et les utilisateurs de trottinettes.

La communication du message « La nuit, je brille » a été faite via des affiches visibles sur tout son territoire et via ses réseaux sociaux.

La collectivité a coordonné également des actions de sensibilisation sur l'importance de l'éclairage à vélo lors de deux temps forts :

- 8 novembre 2022 : projection du film documentaire « Les échappées » de Louise Roussel suivi d'un débat organisé par l'association Plein Écran et soutenu par l'association Place Au Vélo en Saumurois
- 10 novembre 2022 : diagnostics vélo, réglages des éclairages et conseils des techniciens mobilités de Saumur Agglobus et balade lumineuse à vélo d'une heure organisée en partenariat avec l'association Place au vélo en Saumurois



## 3

événements de sensibilisation  
en 2022

Lutte contre le changement climatique	++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	++
Épanouissement de tous les êtres humains	++
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	++



**0,50 €**

payé par le passager  
à partir de 5 km et jusqu'à 40 km,  
puis 0,10 € par km supplémentaire

**2 €**

reçus par le conducteur  
entre 5 et 25 km,  
puis 0,10 € par km supplémentaire



**10**

entreprises partenaires  
au 23 octobre 2023

## COVOITURAGE AVEC KAROS

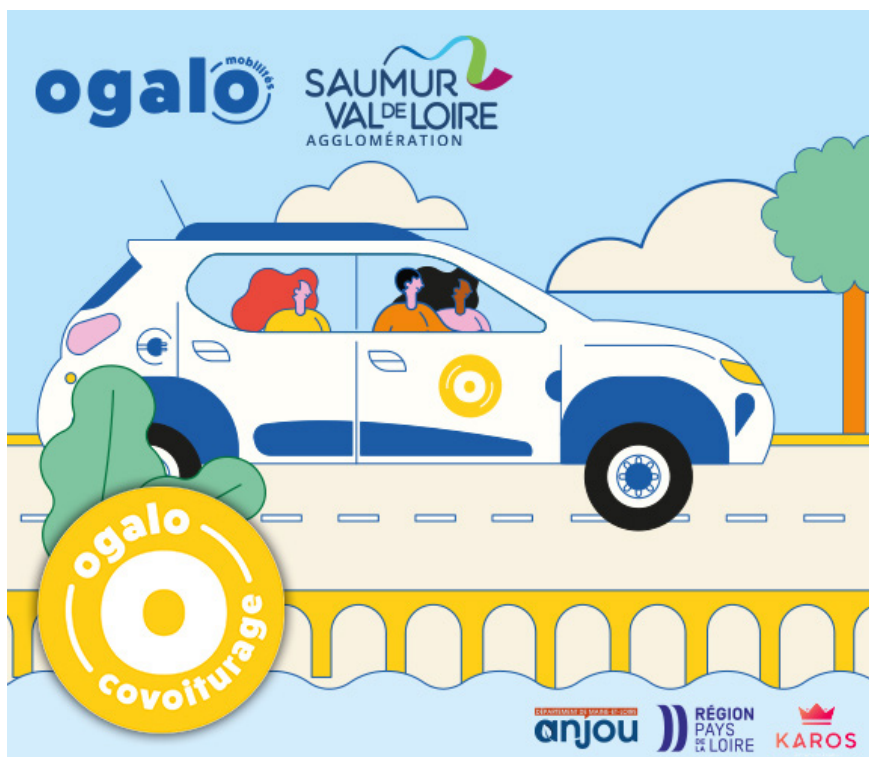
Afin de réduire l'empreinte carbone lors des trajets entre le domicile et le lieu de travail et afin d'offrir une nouvelle offre de mobilité aux habitants du Saumurois, l'Agglomération a décidé de proposer une solution de covoiturage locale en signant un partenariat avec KAROS.



Karos permet de mettre en relation conducteurs et passagers afin qu'ils partagent leurs trajets quotidiens, en combinaison avec les transports en commun.

L'application Karos est accessible de façon simple et gratuite et à disposition des employeurs de l'Agglomération et leurs salariés. Elle est téléchargeable sur Google Play et Apple Store.

L'application pour les trajets domicile-travail Karos, a pour vocation de transformer la voiture en un nouveau moyen de transport collectif.



### PERSPECTIVES

- Mise en place d'actions pour la promotion de ce nouveau service
- Évaluation du service dans un an et actions correctives si nécessaire

Lutte contre le changement climatique	+++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	

# UN NOUVEAU SERVICE DE MOBILITE : L'AUTOPARTAGE

Accusé de réception en préfecture  
049-200071876-20231118-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

Ogalo-autopartage est un nouveau service public de location de voitures électriques de courte durée créé par l'Agglomération. Ce nouveau service a été lancé le 18 septembre 2023.



Tout le monde peut accéder au service à condition d'être titulaire du permis de conduire. Il n'est pas nécessaire d'être résident de l'Agglomération. Ce service est particulièrement intéressant pour ceux qui ont besoin d'une voiture ponctuellement.

Avec l'autopartage électrique, il est désormais possible de bénéficier des avantages d'un véhicule personnel sans en avoir les inconvénients et de devenir acteur de la mobilité durable et décarbonée.

6 véhicules électriques de type Dacia Spring en autopartage sont répartis dans 5 communes à : Saumur (2 stations), Doué-en-Anjou, Les Rosiers-sur-Loire, Longué-Jumelles et Montreuil-Bellay.

Carte des implantations des bornes d'autopartage sur : <https://ogalo-saumurvaldeloire.fr/ogalo-mobilites/auto-partage/>

Pour accéder à une voiture partagée, il faut au préalable s'inscrire au service d'autopartage. L'inscription se réalise en ligne. Une fois l'inscription validée, il est possible de réserver facilement une voiture.

## PERSPECTIVES

- Mise en place d'actions pour la promotion de ce nouveau service
- Évaluation du service dans un an et actions correctives si nécessaire

Lutte contre le changement climatique	++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	++
Épanouissement de tous les êtres humains	++
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	+



6

véhicules électriques

répartis sur



5

communes

Accusé de réception en préfecture  
049-200071876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023



# CULTURE

# ACCUSE DE RÉCEPTION EN PRÉFECTURE 049-200074876-20234116-2023-116-DC-DE Date de télétransmission : 22/11/2023 Date de réception préfecture : 22/11/2023

## ASSURER UNE SECONDE VIE AUX LIVRES PAR LE DON À DES ASSOCIATIONS OU À DES ENTREPRISES SOLIDAIRES

Le réseau des bibliothèques acquiert quelque 4 000 documents chaque année. Afin d'assurer un renouvellement des collections en surmontant les problèmes de stockage, le service supervise chaque année le retrait de près du même nombre de documents (4 000) des rayons des différents équipements. Afin de favoriser l'économie circulaire du livre, des dons à des associations ou librairies solidaires sont programmés pour donner une seconde vie à ces documents.

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+
Épanouissement de tous les êtres humains	+
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	+

## INSTALLATION DE GRAINOTHÈQUES DANS LES BIBLIOTHÈQUES

La grainothèque est un lieu où il est possible de déposer et échanger librement des graines de fleurs, de fruits et de légumes. Avec cette démarche, il s'agit, pour les bibliothèques publiques, de donner un accès libre et gratuit au patrimoine horticole, de développer la biodiversité, de transmettre les savoir-faire autour des semences biologiques et enfin de diffuser et conserver les espèces.



Ces grainothèques installées dans les bibliothèques de Varrains, Rou-Marson, Turquant, Saint-Georges-sur-Layon et Le Puy-Notre-Dame (réseau l'imagin'R) sont accessibles à tous et favorisent une connaissance autour des cycles de la nature, l'alimentation et les origines des graines.



Des actions culturelles ont été organisées dans le réseau pour faire connaître ce programme : ateliers, bibliographie, rencontres, projections. Ces actions font écho à d'autres événements comme les troc'plantes dans plusieurs communes.

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	++
Épanouissement de tous les êtres humains	+
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	



# 4 000

documents sont confiés  
chaque année à des associations  
ou librairies solidaires



# 40

personnes à la projection-rencontre  
au Puy-Notre-Dame autour  
de l'intelligence des arbres

# 15

personnes à l'atelier  
« bombe à graines »  
à Rou-Marson

# ACTIONS DE MÉDIATION CULTURELLE AUTOUR DE LA SAISON 2023-2024



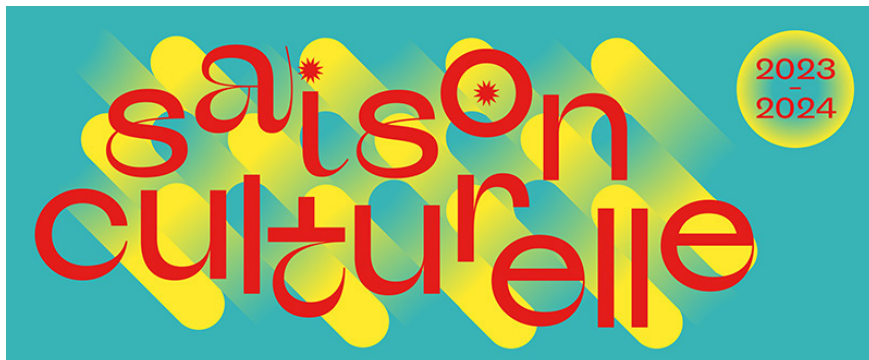
0 €

plusieurs rendez-vous  
à titre gracieux ont vu le jour



- 3 ans

des visites axées sur le sensoriel  
pour les enfants de 6 mois à 3 ans  
voient le jour dès cette saison



Pour la saison 2023-2024 qui démarre au mois de septembre, les actions de médiation culturelle ont été repensées afin d'être développées, diversifiées et accessibles à un plus large public. Aussi, plusieurs rendez-vous ont vu le jour, toujours à titre gracieux.

Autour des spectacles extraits d'œuvres littéraires, des rendez-vous sont créés en lien avec le réseau l'Imagin'R intitulés de La Plume au Plateau.

Les visites commentées des expositions se développent et un créneau sur la pause méridienne voit le jour le 1<sup>er</sup> mardi d'ouverture de l'exposition.

Les rendez-vous des curieux, un jeudi soir par mois, permet à un groupe d'adultes de découvrir une pratique culturelle en lien avec un spectacle ou une exposition programmée dans le mois à travers une initiation, un échange, un atelier. Ce rendez-vous est décliné à destination des enfants un mercredi matin par mois, le « rendez-vous des p'tits curieux ».

Les médiateurs culturels interviennent désormais autour de certains spectacles dans les classes afin de les présenter aux élèves et ainsi préparer leur venue.

Sur certains spectacles scolaires, lorsqu'une faible jauge demeure non pourvue (entre 4 et 10 places en moyenne), les places seront proposées aux résidents des EHPAD de la commune. Les créneaux en après-midi sont un moment propice pour ce public qui n'a pas la possibilité de se déplacer les soirs de représentations.

Pour les plus jeunes spectateurs, des visites pour les 6 mois – 3 ans voient le jour dès cette saison, axées sur le sensoriel.

## PERSPECTIVES

- Développer la communication autour de ces actions afin de faire connaître au plus grand nombre ces propositions culturelles

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
Épanouissement de tous les êtres humains	+++
Cohésion sociale et solidarité	++
Modes de production et de consommation responsables	

# VISITE DU DÔME SANS PROSPECTUS

Accusé de réception en préfecture  
049-200071876-20234118-2023-146-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

Lors des Journées du Patrimoine, le Théâtre Le Dôme mettait auparavant à disposition des prospectus retraçant l'histoire du bâtiment.

En 2023, ces prospectus n'ont pas fait l'objet d'une réédition et ont été remplacés par des QR code afin de réduire le nombre d'impressions papier.



## PERSPECTIVES

- Développer les QR codes pour d'autres supports de communication et éviter ainsi les impressions

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	++



# 500

impressions de documents évitées

Accusé de réception en préfecture  
049-200071876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET COMMANDES PUBLIQUES



# ACHAT DE PETITS ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

Accusé de réception en préfecture  
049-200071876-20234116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception en préfecture : 22/11/2023

Installation d'un lave-vaisselle et achat d'une machine à expresso pour les moments de convivialité organisés en fin de réunions avec divers élus au sein de la Direction Générale.

Cela a permis pour le 1<sup>er</sup> équipement de diminuer la quantité d'eau utilisée (vaisselle précédemment lavée à la main), et pour le 2<sup>e</sup> équipement, de ne plus préparer des cafetières entières (café souvent gaspillé).

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	+

## TABLEAU DE PILOTAGE DES MARCHÉS PUBLICS

Un tableau de pilotage de suivi des marchés publics supérieurs à 40 K€ HT conclus par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a été mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Ce tableau répertorie un certain nombre d'indicateurs. Ainsi, ces indicateurs permettront de mesurer les performances des marchés conclus sur une année civile, et notamment la performance en matière d'achats durables et responsables. Il est précisé que ces indicateurs sont susceptibles d'évoluer avec le temps.



### PERSPECTIVES

- Ajuster les critères de performance et le recensement des données pour améliorer le caractère sincère de cet outil

Lutte contre le changement climatique	++
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	++
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	++



**jusqu'à 60%**  
d'économie d'eau  
pour le lave-vaisselle




Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023

**88**  
marchés ont été notifiés  
dont **65** intègrent des  
considérations environnementales  
(clause technique,  
clause d'exécution ou  
critère de jugement des offres),  
soit **73 %** des marchés.



# DÉVELOPPER L'INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS L'ACTE D'ACHAT

La loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) prévoit plusieurs dispositions pour atteindre ces objectifs : sortie du plastique jetable, meilleure information du consommateur, ou lutte contre l'obsolescence programmée.

Les acheteurs publics sont également mis à contribution en se voyant fixer des objectifs d'achats annuels de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées, dont les niveaux ont été définis par le décret d'application n°2021-254 du 9 mars 2021.



## 52 %

du volume global d'achat de fournitures de bureau intègrent des matières recyclées et/ou labellisées

### Actions :

- Mise en place d'un tableau de suivi sur le respect de la loi AGEC pour les fournitures de bureau intégrant des matières recyclées et/ou labellisées
- Intégration dans la consultation relative à l'achat de matériels informatiques d'un lot spécifique « matériels reconditionnés », et prise en compte dans le jugement des offres de l'indice de réparabilité des matériels proposés pour le lot « matériel neuf »



### PERSPECTIVES

- Extension à d'autres familles d'achat visées par la loi AGEC
- Intégration des objectifs fixés par la loi AGEC dans les prochaines consultations relatives à l'achat de mobiliers de bureau et l'achat des équipements de protection individuels (vêtements professionnels)
- Mise en place d'un tableau de suivi pour recensement du volume d'achat pour ces fournitures, au même titre que les fournitures de bureau

Lutte contre le changement climatique	+
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	+
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	++

# SENSIBILISATION AUX ACHATS PUBLICS DURABLES

Accusé de réception en préfecture  
043-200074876 20231146-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

En concertation avec le service formation, le service des commandes publiques a organisé un stage de sensibilisation aux achats publics durables auprès des principaux acheteurs de l'Agglomération Saumur Val de Loire et de la Ville de Saumur. Cette formation s'est tenue le 15 juin 2023, et a été dispensée par le RESECO (association qui favorise l'intégration du développement durable dans les achats publics).

Les objectifs de cette formation étaient de :

- Sensibiliser les acheteurs à cette thématique
- Présenter les enjeux, les aspects réglementaires et les argumentaires
- Présenter les outils disponibles

## PERSPECTIVES

- Cette formation sera suivie de stages plus approfondis (2 jours de travaux en ateliers en groupe réduit) sur des segments d'achats stratégiques (bâtiment, voirie, informatique...) en fonction des sollicitations des services.

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	++



66

participants

Accusé de réception en préfecture  
049-200071876-20231116-2023-116-DC-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2023  
Date de réception préfecture : 22/11/2023

# RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023



## Rédaction

Services de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

## Coordination

Service environnement

[environnement@saumurvalde Loire.fr](mailto:environnement@saumurvalde Loire.fr)

## Réalisation

Service communication

[communication@saumurvalde Loire.fr](mailto:communication@saumurvalde Loire.fr)